



FORMASANTE  
50 Rue tudelle  
45100 Orléans  
www.formasante.fr

**Téléphone** : 02 38 56 01 01

**E-mail** : metiersdusms@formasante.fr

## Certificat complémentaire de spécialisation - ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LEUR DOMICILE

### INFORMATIONS :

#### Public :

- Demandeurs d'emplois,
- Personnes en reconversion professionnelle (transition pro ou CSP)
- Contrat de professionnalisation
- Apprentis

**Prérequis** : Personne ayant obtenu le Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF)

**Durée** : 119h en centre de formation + 70h en stage pratique. Formation répartie sur 6 semaines en journées de 7h

#### Intervenant :

Professionnels du secteur du sanitaire, social et paramédical

### CONTEXTE :

Acteur majeur du service de l'aide à la personne, l'Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) accompagne les personnes en situation de handicap vivant à domicile.

En veillant au confort de la personne et dans le respect de son intimité, l'ADVF l'assiste autour des actes du quotidien. Il tient compte des capacités et de la compensation du handicap mise en place par la personne.

Afin de maintenir le lien social, l'ADVF contribue à la participation de la personne aux activités de loisirs et à la vie sociale et professionnelle.

Le CCS permet à l'ADVF de développer des habiletés spécifiques dans l'objectif de comprendre la singularité de la personne en situation de handicap et d'adapter son accompagnement aux besoins de la personne.

LE + DE LA FORMATION

## Certificat complémentaire de spécialisation - ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LEUR DOMICILE

Préparation à la soutenance orale avec une évaluation en cours de formation, Accompagnement dans la rédaction du Dossier Professionnel.

### OBJECTIFS :

Obtenir la Certification Complémentaire de Spécialisation "Accompagner les personnes en situation de handicap vivant à domicile" du Titre Professionnel d'Assistant(e) de vie aux familles – délivré par le Ministère du Travail, Niveau 3.

### PROGRAMME :

- **Module 1 : Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage – 35 heures**
- **Module 2 : Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie – 35 heures**
- **Module 3 : Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap – 35 heures**
- **Évaluation et accompagnement à la rédaction du Dossier professionnel – 14 heures**

### NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une démarche pédagogique active, adaptée à un public adulte en formation.
- Des enseignements basés sur l'analyse de la pratique professionnelle des participants, la discussion des problématiques de terrain, la co-construction des savoirs.
- Des techniques pédagogiques dynamiques et variées pour susciter et maintenir l'intérêt des participants.
- Un rythme et une organisation adaptés aux contraintes des professionnels en activité.

### EVALUATION & LIVRABLES

La validation du CCS s'effectue à partir d'une mise en situation sur plateau technique, complétée par un entretien avec un jury professionnel.

- Attestation de fin de formation.
- Attestation de réussite au diplôme en fonction de la réussite aux épreuves de validation.